Tres illustres Messieurs

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Messieurs

J'avois intention de vous presenter ma dissertation En Latin;
Et pour cet Effet, ne sachant point cette Langue, je ~~madre~~
m'adressai a quelqu'un pour quil La traduisit Exactement. mais
Je ne peus obtenir ce que je desirois, parce que, aprez me
L'avoir retenue pendant six mois, on me La Rendit sans Etre
traduite; sans cet incident J'aurois pû vous L'envoyer, En
Latin, ou En Espagnol dans Le tems que vous avez fixé.
car Elle Etoit achevée des Le mois de novembre dernier.
cependant quoi que Le tems de La distribution du prix
soit passé, Et que vous Layez adjugé a celles qui Le
meritoient, cela n'empeche pas que je vous Envoye La mienne,
parce que si vous En aprouvez Le travail, En tout ou En
partie; quelle Raison y auroit il, de priver Les malheureux
Blessés de cet avantage? si au contraire Elle n'est point
digne de votre aprobation, (ainsi que je Le pense) je scaurai
au moins que quoi que La fin que je me propose soit bonne
Le travail aura Eté mal Employé. dans ce doute j'atends La
decission de votre societté Royalle, que dieu garde plusieurs
années ses doctes, Et prudents membres. a pampelune de mon
Etude Le 21 9bre 1786.

T. ill. m.

Baise les mains de v. s. Leur tres affectionné serviteur.

francois michel Monton

monton

~~[illegible]~~ n° 78.